

## SYNTHÈSE DES DÉBATS

## ÉDITO

Le cœur du projet de notre association SOINS COORDONNÉS est de promouvoir un système de santé solidaire et universel. A l'heure où l'accès aux soins de proximité et l'indépendance des professionnels de santé sont plus que jamais menacés, nous avons choisi de centrer nos 3<sup>èmes</sup> Assises sur cette notion d'accès aux soins et de réfléchir ensemble à des pistes de solutions pour une meilleure organisation de notre système de santé.

**Peggy Wihlidal, Déléguée générale**

## UN ACCÈS AUX SOINS MENACÉ

La question de l'accès aux soins se pose d'abord et avant tout pour les populations les plus précaires. Pour autant, depuis quelques années, les difficultés rencontrées se multiplient et aboutissent à des retards ou des renoncements aux soins de plus en plus inacceptables. Les évolutions de notre schéma de prise en charge, le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de malades chroniques, les TIC nous imposent d'entreprendre une réflexion commune sur notre système de santé et de veiller à préserver une approche humaniste et respectueuse des patients.

**1 Français sur 6** déclare avoir renoncé à des soins dans le courant de l'année 2008 pour des raisons financières

## L'ÉCHEC DE LA PROTECTION SOCIALE : UN RECU DE LA SOLIDARITÉ

La sociologue Colette Bec, auteure du récent ouvrage *La Sécurité sociale. Une institution de la démocratie* (janvier 2014, Gallimard) est venue retracer l'histoire de la Sécurité sociale et montrer le danger de réduire cette institution de la démocratie à un enjeu financier et dépolitisé. La Sécurité sociale a été conçue en 1945 comme un instrument indispensable à la démocratie. Il s'agissait d'apprendre à la population à vivre ensemble en construisant un dispositif de solidarité nationale basé sur l'articulation de la liberté et la sécurité, à partir de l'idée selon laquelle il ne peut y avoir de libertés individuelles sans un minimum de sécurité, ni d'égalité sans un minimum de solidarité. En réduisant la Sécurité sociale à un enjeu budgétaire, on lui a ôté sa vocation originelle - l'éducation à la solidarité - et ouvert ainsi la voie à une protection sociale reposant sur une solidarité catégorielle et professionnelle, réservée aux salariés, incarnée par les complémentaires santé.

**Colette Bec, Sociologue, Professeure des Universités (Paris Descartes)**

## LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS RENCONTRÉES

- Restes à charge trop élevés pour les ménages
- Délais d'attente importants
- Errance thérapeutique compte tenu de la complexité des parcours de santé
- Problèmes d'accessibilité culturelle, linguistique et géographique
- Désertification médicale sur certains territoires
- Prises en charge du handicap inadaptées

## LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP

L'UNAPEI a notamment développé un livre blanc *Pour une santé accessible aux personnes handicapées mentales* qui s'adresse à l'ensemble des acteurs et des structures intervenant dans leur parcours de santé et propose des solutions.

Télécharger le livre blanc [ici](#)

« FACE À DES PATIENTS QUI ONT DES DIFFICULTÉS À EXPRIMER LEUR DOULEUR ENTRAÎNANT DES PRISES EN CHARGE TARDIVES ET DONC SOUVENT DES HOSPITALISATIONS D'URGENCE, IL CONVIENT DE RÉFLÉCHIR À LA MISE EN PLACE D'ACTIIONS DE PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUES »

**Corynne Husse, Administratrice de l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI)**

L'ACCÈS AUX SOINS  
EN BREF

L'accès, la sécurité et la continuité des soins sont des droits inscrits dans le Code de la santé publique par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé



## LES FREINS À L'INSTALLATION DES JEUNES MÉDECINS

Formés à l'hôpital public, les jeunes médecins méconnaissent le fonctionnement de la ville :

- Peur de l'inconnu : processus d'installation, gestion d'un cabinet notamment
- Méfiance quant à l'avenir : crainte de la montée en puissance des ARS et d'une amputation de l'indépendance professionnelle, conciliation vie professionnelle/vie privée
- Freins administratifs : « *trop de gestion et pas assez de soins* »

**Mickaël Benzaqui et Lionel Barrand, Président et ancien Vice-Président de l'InterSyndicat National des Internes (ISNI)**

## LES DÉFIS ET PISTES DE RÉFLEXION POUR DEMAIN

Tous les acteurs, patients et professionnels de santé présents aux Assises, reconnaissent que pour lutter contre les difficultés d'accès aux soins, favoriser un travail en commun est une première étape indispensable.

### LA COOPÉRATION INTERPROFESSIONNELLE \*

Passer d'un système de santé cloisonné à un système reposant sur la pluriprofessionnalité suppose en 1<sup>er</sup> lieu une connaissance renforcée des différents métiers pour une meilleure orientation de leurs patients.

- Prévention dentaire : Michaël Lumbroso, chirurgien-dentiste, président de l'association Dentiste en France
- Le pédicure-podologue, acteur de l'accès aux soins : Sandrine Morant, pédicure-podologue, URPS pédicures-podologues PACA
- Le combat du 1<sup>er</sup> recours des sages-femmes : Sophie Foucher, sage-femme, présidente de l'UNSSF
- La prise en charge des enfants sourds par les orthophonistes libéraux : Danièle Kirnidis, orthophoniste
- La coopération pluriprofessionnelle vue par les masseurs-kinésithérapeutes – l'exemple d'un protocole article 51 : Vivien Hausberg, secrétaire général, URPS masseurs-kinésithérapeutes Languedoc-Roussillon

### LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

*Un outil au service d'une meilleure coordination des professionnels de santé*

- Mieux connaître les compétences des uns et des autres et les ressources disponibles sur un territoire donné pour orienter les patients dans leurs parcours
- Se former en pluriprofessionnel sur une pathologie donnée
- Se former aux nouveautés et faire face aux évolutions du système
- Un exemple : les enjeux de la formation continue des infirmiers libéraux et l'opportunité du DPC - Catherine Kirnidis, IDEL (retrouvez celui-ci dans le livret à paraître courant janvier 2015 \*)

### LA COOPÉRATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET ASSOCIATIONS DE PATIENTS ET DE FAMILLES

L'évolution des maladies, des modalités de prises en charge et des milieux de vie imposent de développer les collaborations entre professionnels de santé, patients et familles. Une synergie entre ces acteurs de terrain œuvrant tous pour un même projet de santé – l'amélioration des prises en charge des malades – suppose *a minima* la reconnaissance des compétences de chaque acteur, le partage constant d'informations et la remise en question par chacun de son mode de fonctionnement. C'est une évolution indispensable qui doit être soutenue par les pouvoirs publics.

### LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

*Enjeux et promotion auprès de la population*

« Les nouvelles technologies sont perçues comme une dégradation du système de santé par les patients et il faut donc les rendre compréhensibles pour éviter leur refus. Les personnes sont en demande d'une médecine de proximité humaine. Plus les nouvelles technologies vont s'accroître, plus la demande de contacts humains va aller croissant. »

Nicolas Brun, Chargé de mission à l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) en charge du dossier Santé

## CONCLUSION

Par-delà les différents modes d'exercice retenus par les professionnels de santé de ville (pratique individuelle, réseaux de soins, maisons et pôles de santé, associations de professionnels hors les murs...), l'essentiel demeure d'œuvrer ensemble à la construction d'un système de santé qui sera prêt demain à relever les défis imposés par la mutation de la société.

Pour témoigner de cette volonté, les professionnels de santé présents mettent en œuvre dans leur pratique quotidienne la pluriprofessionnalité au service d'une meilleure prise en charge de leurs patients. Demain, c'est déjà aujourd'hui !

**Martial Olivier-Koehret, Président de l'association Soins Coordonnés**

### \* À NOTER

Un livret dédié aux initiatives de soins coordonnés présentées lors des Assises est en cours de réalisation. Il sera disponible sur notre site courant janvier.

Vous pouvez en revanche dès à présent consulter les présentations des orateurs et leurs témoignages vidéo sur l'accès aux soins et la coordination entre professionnels sur notre site : [www.soinscoordonnes.fr](http://www.soinscoordonnes.fr)